

BULLETIN DE PAIE

SALAIRE BRUT



SALAIRE DE BASE
+ HEURES SUPPLÉMENTAIRES
+ ACCESSOIRES DU SALAIRE
- ABSENCES



COTISATIONS
(CHARGES) PATRONALES



COÛT TOTAL POUR L'EMPLOYEUR
(CHARGES DE PERSONNEL)

SALAIRE BRUT



COTISATIONS SOCIALES
SALARIALES
DONT CSG ET CRDS
(PRÉLÈVEMENTS FISCAUX)



PAS



RÉMUNÉRATION NETTE
À PAYER AU SALARIÉ

ORGANISMES SOCIAUX



PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

